



Communiqué de presse

Malgré les restrictions liées au COVID-19, les ouvriers d'alpage pourront venir cet été en Suisse avec leur famille

Dès ce jour, la Confédération autorise à nouveau les travailleurs issus de l'UE/AELE à venir en Suisse avec leur famille.

De nombreux ouvriers étrangers passent traditionnellement l'été avec leur famille sur nos alpages. Le Secrétariat d'Etat aux migrations confirme que le Conseil fédéral autorise dès le 11 mai les travailleurs de l'UE/AELE au bénéfice d'un permis L, B ou C, à venir en Suisse accompagnés de leurs enfants mineurs et de leur partenaire. « *C'est une excellente nouvelle, particulièrement pour les consortages d'alpage valaisans qui craignaient que leurs ouvriers renoncent à venir sur nos alpages si leurs familles n'avaient pas pu les accompagner* », se réjouit le Conseiller national Benjamin Roudit. Ce dernier avait soulevé cette question auprès de la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter durant la session de mai des Chambres fédérales. Le site internet du SEM fournit les instructions pour le regroupement familial.

Conthey, le 11 mai 2020

Pour tout renseignement supplémentaire :

Benjamin Roudit, Conseiller national 079 607 79 56

Willy Giroud, président de la CVA 079 597 55 21

Pierre-Yves Felley, directeur de la CVA 076 427 10 30